



19.302

**Standesinitiative Jura.
Mercosur-Abkommen. Ausklammerung
der Agrarprodukte im Interesse
der jurassischen Landwirtschaft**

**Initiative déposée
par le canton du Jura.
Sortir les produits agricoles
de l'accord avec le Mercosur
dans l'intérêt
de l'agriculture jurassienne**

Vorprüfung – Examen préalable

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 10.03.20 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)
NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 01.06.21 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

19.313

**Standesinitiative Genf.
Referendum
über das Freihandelsabkommen
mit dem Mercosur**

**Initiative déposée
par le canton de Genève.
Traité de libre-échange
avec le Mercosur.
Genève doit s'engager
pour un référendum**

Vorprüfung – Examen préalable

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 10.03.20 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)
NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 01.06.21 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

19.302

Antrag der Mehrheit
Der Initiative keine Folge geben





Antrag der Minderheit

(de la Reussille, Arslan, Badertscher, Crottaz, Nussbaumer, Walder)

Der Initiative Folge geben

Proposition de la majorité

Ne pas donner suite à l'initiative

Proposition de la minorité

(de la Reussille, Arslan, Badertscher, Crottaz, Nussbaumer, Walder)

Donner suite à l'initiative

19.313

Antrag der Mehrheit

Der Initiative keine Folge geben

Antrag der Minderheit

(Crottaz, Arslan, Badertscher, Badran Jacqueline, de la Reussille, Friedl Claudia, Molina, Nussbaumer, Walder)

Der Initiative Folge geben

Proposition de la majorité

Ne pas donner suite à l'initiative

Proposition de la minorité

(Crottaz, Arslan, Badertscher, Badran Jacqueline, de la Reussille, Friedl Claudia, Molina, Nussbaumer, Walder)

Donner suite à l'initiative

Präsident (Aebi Andreas, Präsident): Sie haben zwei schriftliche Berichte der Kommission erhalten.

Schneider-Schneiter Elisabeth (M-E, BL), für die Kommission: Wir behandeln heute zwei Standesinitiativen. Sie beziehen sich mit unterschiedlichem Fokus auf das Freihandelsabkommen mit den südamerikanischen Staaten Argentinien, Brasilien, Paraguay und Uruguay (Mercosur). Deshalb wird die Beratung heute auch gleichzeitig über beide Standesinitiativen geführt.

Beide Standesinitiativen wurden mit dem gleichen Stimmenverhältnis abgelehnt, nämlich mit 15 zu 9 Stimmen; es gab keine Enthaltungen.

Die Standesinitiative Jura verlangt die Ausklammerung der Agrarprodukte aus dem Mercosur-Abkommen. Dass die Verhandlungen über dieses Abkommen seit zwei Jahren in der Substanz abgeschlossen sind, war für die Mehrheit der Kommission Grund, der Standesinitiative Jura keine Folge zu geben. Eine Minderheit vertrat die Meinung, dass trotz Abschluss der Verhandlungen die Diskussion über die Ausklammerung von landwirtschaftlichen Produkten und die möglichen Auswirkungen des Abkommens auf die Umwelt und die Menschenrechte an dieser Stelle öffentlich geführt werden soll.

Die Standesinitiative Genf verlangt, dass das Freihandelsabkommen mit dem Mercosur dem fakultativen Referendum unterstellt werden soll. Zur Standesinitiative Genf hat der Bundesrat in einer Medienmitteilung vom August 2019 festgehalten, dass er auf eine vereinfachte Genehmigung von Freihandelsabkommen künftig verzichten wird und sie somit jeweils dem fakultativen Referendum unterstellt. Auch die Kommissionsmehrheit erachtet die Referendumsmöglichkeit bei Freihandelsabkommen als wichtig und richtig und unterstützt die bundesrätliche Praxis. Der Forderung dieser Standesinitiative wird demnach schon heute nachgekommen. Eine Minderheit der Kommission ist der Meinung, dass mit der Unterstützung dieses Begehrens eine wichtige öffentliche Diskussion geführt werden kann.

Der Ständerat hat der Initiative des Kantons Jura mit 29 zu 8 Stimmen bei 2 Enthaltungen keine Folge gegeben. Der Initiative des Kantons Genf hat er ohne Gegenstimme keine Folge gegeben.

AB 2021 N 940 / BO 2021 N 940



Ich bitte Sie im Namen Ihrer Kommission, den Standesinitiativen Jura und Genf in diesem Sinne keine Folge zu geben.

de la Reussille Denis (G, NE): L'initiative du canton du Jura intitulée "Sortir les produits agricoles de l'accord avec le Mercosur dans l'intérêt de l'agriculture jurassienne" est soutenue par une minorité importante de notre Commission de politique extérieure. Même si les négociations sont closes, l'exclusion des produits agricoles de cet accord doit donner lieu à un débat public. Nous tenons à réaffirmer que l'importation de produits bon marché provenant d'Amérique du Sud ne doit pas mener à un dumping généralisé.

Nous le savons tous, l'augmentation de l'exportation de produits agricoles entraîne une industrialisation accrue de l'agriculture dans les Etats du Mercosur. La production fourragère et de viande concurrence de plus en plus la production d'aliments de base, tels que les haricots et le riz. De plus, l'extension des surfaces de production alimente la spéculation foncière et conduit à l'expropriation de petits exploitants et des communautés autochtones.

Au Brésil, la situation des droits humains s'est encore aggravée avec l'arrivée au pouvoir du président Bolsonaro. En réalité, ce sont les géants de l'agroalimentaire mondial qui dictent la politique gouvernementale de ce pays. Le défrichage et les monocultures qui s'ensuivent dégagent de très grandes quantités de CO₂, tout le monde le sait. Les monocultures à large échelle érodent les sols, tarissent les sources d'eau et exigent l'épandage de grandes quantités d'engrais artificiels et de produits phytosanitaires de synthèse. De plus, ces dernières années, des milliers d'incendies causés par des brûlis illégaux ont fait rage, notamment en Amazonie, menaçant ainsi l'un des écosystèmes les plus importants de notre planète.

Les pays du Mercosur cultivent des OGM à large échelle et augmentent le rendement de leurs élevages grâce notamment à des hormones de croissance et à des traitements préventifs du bétail aux antibiotiques. Ces modes de production doivent être définitivement combattus.

Un accord semblable entre l'Union européenne et le Mercosur suscite les mêmes craintes et oppositions. Négocié laborieusement depuis de nombreuses années par Bruxelles, conclu il y a deux ans mais toujours pas signé, il se heurte à l'opposition de la France, mais pas uniquement, puisque l'Autriche, l'Allemagne et les Pays-Bas font aussi part de leurs doutes.

Nous sommes persuadés que nous devons revoir nos accords de libre-échange, notamment dans le domaine agricole. Mais, plus largement, notre opposition se fonde sur des garanties largement insuffisantes concernant le développement durable, la protection de l'environnement et les droits sociaux des populations.

Il est insensé que, pour des raisons économiques, les produits que l'on consomme en Suisse parcourent des milliers de kilomètres pour finir dans nos assiettes. De plus, dans notre pays où trois exploitations agricoles disparaissent chaque jour et où le revenu paysan se situe autour de 45 000 francs par année, l'ouverture excessive du marché suisse représente la mort de l'agriculture indigène. Exclure des produits agricoles de l'accord avec le Mercosur serait bénéfique tant pour le consommateur, qui saurait ainsi ce qu'il met dans son assiette, que pour le producteur, qui ne subirait pas une concurrence déloyale.

Pour toutes ces raisons, je vous invite à soutenir la minorité de la commission en donnant suite à l'initiative de la République et canton du Jura.

Crottaz Brigitte (S, VD): Si l'initiative du canton du Jura, dont nous venons de parler, a pour objectif l'exclusion des produits agricoles de l'accord de libre-échange avec le Mercosur, celle du canton de Genève vise quant à elle à ce que cet accord soit soumis à un référendum facultatif.

Les deux initiatives présentent des requêtes différentes, mais remettent toutes deux en cause le principe des accords de libre-échange, d'une part en raison de la concurrence déloyale qu'ils induisent, et d'autre part en raison du contexte du changement climatique. Il devient en effet indispensable de réfléchir, entre autres, aux conséquences de tels accords en matière de production de gaz à effet de serre induits par les transports sur les longues distances qu'ils impliquent.

Pour être soutenu par la population, l'accord de libre-échange avec le Mercosur devra démontrer la prise en compte des critères de durabilité.

Soutenir les accords de Paris tout en prônant le libre-échange, qui multiplie les transports de marchandises entre les continents est antinomique, et un calcul précis du bilan carbone de ce traité sera souhaitable au moment de sa présentation.

L'analyse de durabilité devra aussi démontrer comment l'accord tient compte des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU.

Le communiqué de presse d'Agroscope du 11 mars 2021 confirme d'ailleurs que l'impact environnemental de notre alimentation pourrait être amélioré si les denrées alimentaires étaient importées de pays où la production



agricole est particulièrement respectueuse de l'environnement.

Il conviendra aussi de s'inquiéter de la question des droits de l'homme, car les rapports sur les violations des droits de l'homme sont de plus en plus nombreux, en particulier en provenance du Brésil. De plus, la déforestation de l'Amazonie progresse. L'accord devra donc exclure la possibilité que des produits provenant de pays qui violent les droits de l'homme et les normes environnementales internationales puissent entrer en Suisse.

Plusieurs ONG ont demandé qu'une étude d'impact soit menée concernant les conséquences du libre-échange sur les droits humains et les droits sociaux des résidents des pays avec lesquels l'accord sera signé. Mais à ce jour, il ne semble pas qu'une telle étude d'impact ait été réalisée.

Le récent vote sur l'accord de libre-échange avec l'Indonésie a démontré, si besoin était, que, vu le contexte écologique, la population soutient le développement de circuits courts, et ne comprend plus que les agriculteurs et paysans suisses doivent se plier à des exigences toujours croissantes, alors que les produits qui seraient importés dans le cadre de l'accord avec le Mercosur échapperaient à ces exigences.

Les conditions de production et d'élevage présentent d'énormes différences et des produits pourraient se retrouver dans les rayons de nos magasins à des prix nettement inférieurs, sans explication évidente pour les consommateurs. L'accord prévoit en effet l'importation de 33 000 tonnes de boeuf, 1000 tonnes de poulet et 35 000 hectolitres de vin rouge, mais tous ces produits ne répondent pas aux normes suisses en matière de qualité, de bien-être animal et sur le plan social.

Le résultat très serré de la votation sur l'accord de libre-échange avec l'Indonésie confirme que le commerce mondial devient un sujet de préoccupation pour la population suisse. Les prochains accords commerciaux devront présenter des garanties pour le développement durable, la protection de l'environnement et les droits sociaux. Les questions économiques ne peuvent plus être dissociées des questions éthiques, sociales et environnementales.

Le Conseil fédéral devrait saisir cette occasion pour proposer une loi assurant la cohérence de la politique économique extérieure qui se doit de respecter les critères de durabilité et les droits humains.

Le but de l'initiative du canton de Genève est que, pour des questions qui sont aussi fondamentales sur le plan de la politique économique et écologique, le peuple et les cantons puissent en décider, et donc que l'accord soit soumis à un référendum facultatif. De fait, le Conseil fédéral a déclaré en août 2019 qu'il prévoyait de s'abstenir d'une approbation simplifiée des accords de libre-échange, les soumettant ainsi à un référendum facultatif. On pourrait donc se dire que l'initiative du canton de Genève est déjà presque réalisée.

Toutefois, nous ne connaissons pas encore le texte précis de l'accord avec le Mercosur, ce qui rend difficile la prise de position et, en attendant d'avoir pu lire attentivement le texte, nous vous proposons de soutenir l'initiative du canton de Genève car nous sommes également d'avis qu'un référendum devrait être possible.

AB 2021 N 941 / BO 2021 N 941

19.302

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 19.302/22973)

Für Folgegeben ... 69 Stimmen

Dagegen ... 108 Stimmen

(10 Enthaltungen)

19.313

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 19.302/22974)

Für Folgegeben ... 67 Stimmen

Dagegen ... 110 Stimmen

(8 Enthaltungen)